



Règlement factures après décès

Par **GUILLAUME CATHERINE**, le **17/02/2017** à **13:50**

Bonjour

Dans le cadre de la succession du père de mes enfants, je reçois des factures (impôts locaux, gaz, etc..) doit on les régler rapidement ? dois-je les transmettre au notaire?

Je vous remercie de votre réponse

Cordialement